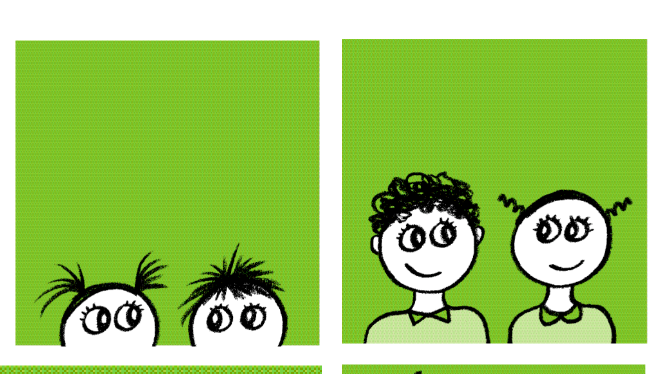
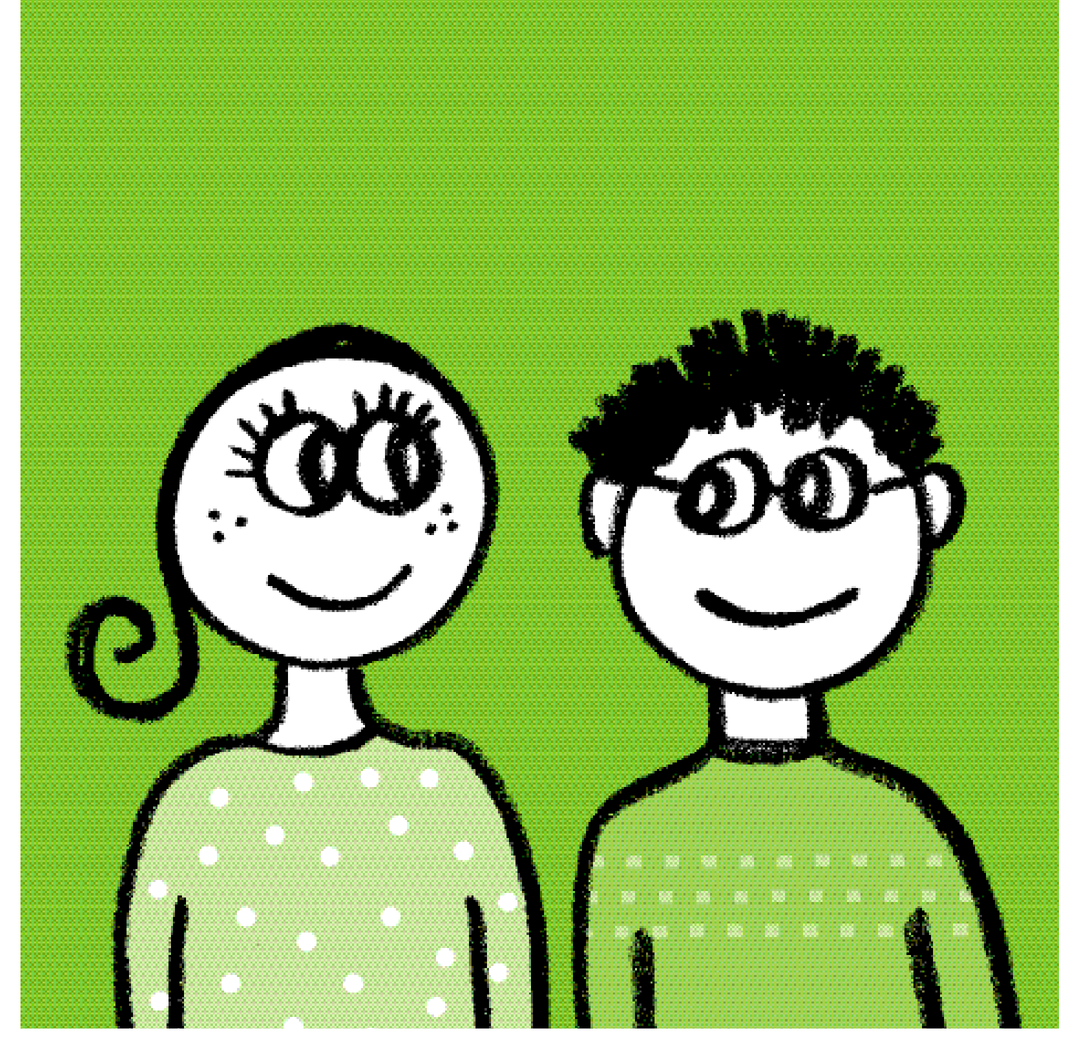
S'exercer à l'égalité II

Répertoire de fiches pour la promotion de conduites égalitaires entre filles et garçons

Degrés 5 et 6





« L'école de l'égalité », un projet romand des bureaux de l'égalité
avec le soutien des départements de l'instruction publique

S’exercer à l’égalité II

Répertoire de fiches pour la promotion de
conduites égalitaires entre filles et garçons

Degrés 5 et 6

Mireille Noël

Avec la participation active du groupe de travail
intercantonal «Apprendre l’égalité» composé de
Franceline Dupenloup, Sylvie Durrer, Gianni Ghiringhelli,
Muriel Guyaz, Nicole Jacquemet, Anne-Marie Messiano,
Francine Richon, Stéphanie Siggen, Anne Volet
et Ruth Wenger.

Le groupe a aussi bénéficié des apports
de Sabine Girardet, éditrice scolaire.

Illustrations : Helen Tilbury
Graphisme : Sophie Jaton

Que les enseignant-e-s des cantons romands, les étudiant-e-s des Hautes Écoles Pédagogiques et toutes les personnes concernées, qui ont bien voulu évaluer ce document et qui l'ont enrichi grâce à leurs expériences de terrain, leurs critiques et leurs suggestions trouvent ici l'expression de toute notre gratitude. Leur grand nombre rend des remerciements personnalisés malheureusement impossibles.

Sommaire

Introduction

Aujourd'hui, l'égalité scolaire entre les filles et les garçons est réalisée à bien des égards : mixité générale, programmes identiques, examens semblables, diplômes équivalents.

Les filles comme les garçons ont accès à toutes les filières de formation scolaire et professionnelle. On peut même remarquer qu'au niveau de la scolarité obligatoire, les filles réussissent mieux que les garçons, elles ont de meilleures notes et doublent moins fréquemment une classe. Il faut se féliciter de ces formidables avancées.

Ce processus remarquable demeure malheureusement inachevé dans la mesure où, en particulier, la « réussite » scolaire des filles ne se traduit pas par une amélioration de leur position sur le marché du travail. Parmi les nombreux constats que l'on peut faire, cinq nous paraissent aujourd'hui essentiels :

1. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons à suivre des études postobligatoires[1] ; depuis 1993 elles sont même plus nombreuses à obtenir la maturité (20% de filles, 16% de garçons). Elles réussissent donc mieux scolairement. Mais au niveau du tertiaire (Hautes Écoles Spécialisées, filières supérieures de la formation professionnelle, universités), une femme sur quatre n'a jamais suivi de formation, alors que seul un homme sur sept est dans ce cas : au final, un tiers des hommes est titulaire d'un diplôme du niveau tertiaire, seul un sixième des femmes l'est. Les femmes sont desservies dans leur vie professionnelle par ce manque de formation que leurs résultats scolaires ne laissent pas augurer.

2. Les filles s'orientent moins vers des filières porteuses d'avenir professionnel telles que les sciences et les techniques. Selon l'enquête PISA (2003), 15% des filles en Suisse font des études techniques et scientifiques, contre 30% en Europe. Ces choix professionnels spécifiques au sexe n'ont que peu évolué depuis 1990. La majorité des femmes se cantonnent dans une dizaine de métiers :

   Les professions les plus fréquemment choisies par l'ensemble des jeunes gens sont les professions de bureau, où les femmes représentent près de deux tiers des effectifs. La proportion des jeunes hommes est la plus élevée dans les professions de la métallurgie et de l'industrie des machines, dans la construction et dans les professions techniques ; les jeunes femmes sont davantage représentées dans les professions médicales, le secteur des soins corporels et la vente. La différence est moindre ou quasi nulle dans l'horticulture ou dans la restauration.
   (Office fédéral de la statistique, *À formation égale, égalité des chances ?*, 2002)

3. Si les femmes ont bien investi le monde du travail — elles étaient 71% en 2001 à avoir une activité rémunérée —, elles n'occupent pas les mêmes places hiérarchiques que les hommes. La proportion des employées exerçant une fonction dirigeante est de 22%, celles des employés est de 37%.

4. Les femmes bénéficient globalement de conditions de travail plus défavorables :

- elles sont plus souvent au chômage (en 2001 3,5 % contre 1,7 % chez les hommes) ;
- à situation égale en 2004, elles sont payées en moyenne de 15 à 24 % de moins que les hommes dans le privé, 9,6% de moins dans le secteur public fédéral ;
- elles subissent plus souvent des temps partiels impliquant des contrats de travail précaires.

5. Les femmes sont par ailleurs celles qui souffrent le plus de la pauvreté. En 2000, une femme sur cinq travaillant à plein temps gagnait moins de 3'000 francs, situation que seul un homme sur vingt connaissait.

Il y a beaucoup d'explications à ce moins bon positionnement des femmes. Mais l'une d'entre

---

[1] Toutes les informations chiffrées suivantes sont, sauf mention spéciale, tirées de l'Office fédéral de la statistique qu'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://www.statistique.admin.ch>.

elles réside dans le fait que les parcours de vie et les choix professionnels des jeunes sont encore trop largement déterminés par les stéréotypes de sexe aux dépens de leurs aspirations personnelles et de leurs compétences réelles.

Afin que les filles comme les garçons puissent se développer au mieux de leurs capacités, en fonction de leurs désirs propres et indépendamment des préjugés de sexe, il faut que l'école participe de façon constante, transversale et proactive, à la construction de l'égalité et à l'avènement de la mixité professionnelle. L'école n'est bien sûr pas la seule à devoir œuvrer dans ce domaine : la famille, les entreprises, les médias, etc. ont leur part de responsabilité.

La nouvelle mixité devrait non seulement servir l'épanouissement personnel mais favoriser l'existence de relations interpersonnelles égalitaires et harmonieuses, l'émergence d'une démocratie paritaire, la productivité économique et le bien-être social.

Pour réaliser de tels objectifs, la Conférence latine des délégué-e-s à l'égalité (CLDE), en collaboration avec divers départements de l'instruction publique romands a développé un projet de sensibilisation à l'égalité dont les objectifs généraux sont les suivants :

- **Élargir les orientations scolaires et les choix professionnels des filles comme des garçons.**
- **Développer des rapports harmonieux entre les sexes.**
- **Encourager une véritable culture de l'égalité tant parmi les élèves que parmi les enseignant-e-s.**

Le projet *L'école de l'égalité* devrait constituer un outil stimulant mais facultatif pour les enseignant-e-s qui souhaiteraient intervenir de façon plus accentuée sur les questions d'égalité, sans pour autant porter atteinte au programme obligatoire.

À la différence des autres activités déjà proposées par les bureaux de l'égalité (*Journée des filles, Journée Oser tous les métiers, Tekna, Planète Métiers, Relève le défi,* ateliers de découverte des filières techniques pour les jeunes filles, etc.), ce projet a la particularité de se réaliser au cœur de la classe et de pouvoir être mis en œuvre par les enseignant-e-s mêmes soit de façon ponctuelle soit de façon plus suivie. Il peut s'agir tantôt d'initiatives personnelles tantôt de participation à des réalisations collectives, comme un projet d'établissement consacré à l'égalité ou au respect, ou à l'occasion de la *Journée Internationale des Droits des Enfants* (20 novembre), *Journée Internationale des Femmes* (8 mars), etc.

Les points forts de ce projet peuvent être résumés ainsi :

- **Il couvre toute la scolarité obligatoire.**
- **Il peut se pratiquer dans le cadre des activités ordinaires d'une classe.**
- **Il est de conception et d'orientation intercantonale.**
- **Il intègre les visées du Plan d'études cadre romand dit PECARO.**
- **Il a été testé par des enseignant-e-s de terrain.**
- **Il est stimulant mais facultatif.**

Le projet global est composé de trois volets :
S'ouvrir à l'égalité pour les 4-8 ans,
S'exercer à l'égalité pour les 8-12 ans et
Se réaliser dans l'égalité pour les 12-16 ans.

- ***S'ouvrir à l'égalité*** : ce premier volet s'adresse aux deux années enfantines ainsi qu'aux deux premiers degrés. Il prend la forme d'un répertoire de treize activités essentiellement orales, regroupées par niveaux (école enfantine, 1er degré et 2e degré) qui peuvent être menées en classe. Indépendantes les unes des autres de sorte que l'enseignant-e peut choisir ce qui lui convient le mieux, elles se présentent comme des fiches didactiques pour l'enseignant-e accompagnées d'une illustration à l'usage des enfants. Chacune de ces fiches décrit une leçon d'une trentaine de minutes.

Si l'enseignant-e poursuit par des jeux de rôles ou du coloriage, elle peut prendre plus de temps. Les illustrations destinées au coloriage sont regroupées en fin de volume.

- ***S'exercer à l'égalité*** : ce deuxième volet qui se décline en deux volumes s'adresse aux élèves des troisième et quatrième degrés (*S'exercer à l'égalité I*) et aux enfants des cinquième et sixième degrés (*S'exercer à l'égalité II*). Il offre un ensemble de fiches de l'élève, prêtes à l'emploi et aisément photocopiables, qui s'insèrent dans les différentes matières : français, mathématiques, histoire, musique, arts visuels, à quoi s'ajoutent, pour les cinquième et sixième degrés, l'allemand, la géographie et les sciences. Un-e enseignant-e du premier cycle primaire peut aussi y trouver, en les adaptant, des modèles de fiches pour ses classes.

- ***Se réaliser dans l'égalité*** : ce dernier volet s'adresse plus spécifiquement au corps enseignant des années sept à neuf. Vingt-cinq études de cas concrets donnent à voir les comportements stéréotypés et discriminatoires qui apparaissent à l'encontre des filles et des garçons, de la part des élèves eux-mêmes ou des adultes de la communauté éducative. Il conduit les enseignant-e-s à s'interroger sur leurs pratiques et sur les interactions qui se jouent en classe. Les thèmes suivants sont abordés : le goût des mathématiques, les interactions enseignant-e-s /élèves en classe, l'évaluation, le travail en groupe, les activités physiques, les insultes sexistes, l'orientation scolaire et professionnelle, etc. Bien que ces situations aient été empruntées à la vie quotidienne de la fin de l'école obligatoire, à savoir les degrés 7 à 9, elles sont transposables à d'autres degrés, inférieurs ou supérieurs.

S'exercer à l'égalité : mode d'emploi

Deux volumes de fiches permettent de s'exercer à l'égalité : le premier s'adresse aux degrés 3 et 4 (20 fiches), le deuxième aux degrés 5 et 6 (33 fiches).

Chaque activité se compose d'une fiche didactique pour l'enseignant-e, d'une à deux pages, et d'une fiche de l'élève illustrée d'une à six pages. La fiche didactique présente l*es buts de l'activité*, buts *scolaires* liés aux programmes des différentes matières (français, mathématiques, histoire, géographie, allemand, sciences, arts visuels et musique) et buts *égalitaires*, ainsi que les *tâches de l'élève*. Elle décrit la *démarche*, parfois très brève quand la fiche de l'élève est très dirigée (questions sur un texte). La *conclusion* éclaire les visées égalitaires de la fiche et permettent d'orienter un débat s'il y lieu : les enseignant-e-s qui ont testé ces fiches ont demandé que ces visées soient très explicites. On peut aussi choisir de ne pas les utiliser. Des *compléments d'information* permettront à chacun-e qui le souhaite de se construire une opinion.

Pour chacune des fiches, le degré auquel elle s'adresse est inscrit en haut de la page : 3, 4 ou 3-4, 5, 6 ou 5-6. La durée nécessaire au déroulement de la fiche y est également donnée.

Quelques thèmes traversent les fiches : les rapports entre les femmes et les hommes («à égalité»), la famille, l'école, les métiers, la politique, le langage et les médias. Ces thèmes permettent d'aborder l'égalité dans les différents domaines d'enseignement : on les retrouve dans la première partie du titre de chaque fiche.

En règle générale, toutes ces fiches cherchent à rendre les femmes visibles. Elles sont en effet le plus souvent absentes de manuels scolaires résolument androcentrés aujourd'hui encore. Il faut fournir des figures d'identification féminine positives : pour les filles afin de montrer que pour elles aussi tous les possibles sont ouverts, et pour les garçons afin de montrer que les femmes aussi ont des qualités intéressantes, montrer que les femmes comme les hommes peuvent avoir des métiers valorisants, exercer le pouvoir.

Les documents non sourcés sont une synthèse validée par le groupe de travail et des expert-e-s du domaine.

Le ***français*** est le plus représenté quantitativement : huit fiches pour les degrés 3 et 4 ainsi que huit autres pour les degrés 5 et 6. Cette proportion correspond à la dotation horaire dévolue à cette branche. Ces fiches permettront de faire la connaissance de femmes aux qualités exceptionnelles (Olympe de Gouges, une navigatrice), de travailler sur la formation du féminin et du masculin, sur la représentation des femmes et des hommes dans les médias, etc.

Les ***mathématiques*** (5 et 6 fiches) feront la part belle aux analyses de l'Office fédéral de la statistique (répartition horaire du travail professionnel et domestique, temps partiel, participation politique des femmes, etc.). Les énoncés des problèmes représenteront des filles et des femmes dans des activités publiques et valorisées.

En ***allemand*** (5 fiches pour les degrés 5 & 6), les élèves pourront travailler sur les chiffres à propos de l'introduction du droit de vote pour les femmes, sur la formation du féminin, les différents sports, les métiers et les branches que les élèves préfèrent. Ce sera l'occasion de se demander ce qui relève de stéréotypes.

En ***histoire*** (3 et 5 fiches), on s'intéressera par exemple aux femmes souvent oubliées, célèbres ou moins célèbres, au rôle des femmes préhistoriques, à la vie d'une femme en Égypte, en Grèce ou à Rome ou encore à l'évolution de l'école en Suisse.

La ***géographie*** (3 fiches pour les degrés 5 & 6) sera l'occasion de retravailler sur les cantons suisses à partir de l'introduction du droit de vote fédéral pour les femmes et sur la carte du monde avec Ella Maillart ou le taux de scolarisation des filles dans le monde.

On se demandera en ***sciences*** (2 fiches pour les degrés 5 & 6) comment certaines espèces animales se distribuent les rôles autour de la gestation et l'éducation des jeunes. On réfléchira aussi à l'attribution des prix Nobel.

Les ***arts visuels*** (deux fois 2 fiches) s'attacheront à quelques figures féminines : Sonia Delaunay, Niki de Saint-Phalle. Les élèves pourront alors travailler à la manière de ces grandes femmes, ou alors plus simplement créer un memory des métiers ou se représenter en tant que fille ou garçon.

La ***musique*** (deux fois 2 fiches) sera l'occasion d'écouter de la musique dirigée ou composée par une femme, ou encore de s'interroger sur le contenu d'une chanson.

Certaines activités permettent de travailler le savoir-être. Il appartient aux enseignant-e-s de décider de la façon de gérer cette dimension : il convient de souligner qu'elle ne saurait faire l'objet d'une évaluation identique à celle des connaissances.

En guise de conclusion, rappelons que la prise en compte systématique de la perspective de genre dans l'éducation et la formation est nécessaire si l'on veut aboutir à une société plus égale, ce qui signifie pour les élèves : respecter les différences, s'épanouir en tant qu'individu, développer la totalité de sa personne, être libre de choisir son orientation professionnelle. Il s'agit là de valeurs éducatives essentielles pour l'école publique, inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Enfant[2] comme dans la déclaration du 18 novembre 1999 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)[3].

Le programme *L'école de l'égalité* a pour objectif de contribuer à la réalisation d'une de ses lignes fondamentales d'action à savoir :

veiller à ce qu'aucune tendance discriminatoire ne puisse jamais s'y développer.

[2] <http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/25_fr.htm>

[3] <http://www.ciip.ch/ciip/pdf/finalites99.pdf>

En famille : les contes de fées

Démarche

Comme ces extraits sont difficiles à lire en raison de la langue du XVII[e] siècle et à cause des coupures effectuées, l'enseignant-e en fera la lecture avec la classe afin de s'assurer d'une bonne compréhension. On pourra au passage faire observer les tournures particulières.

Conclusion

Le portrait type de l'héroïne de Perrault dressé par les enfants devrait aboutir à une réflexion sur l'image des femmes et des hommes dans les contes traditionnels, aujourd'hui largement réactivés par certains dessins animés, et plus largement dans la littérature destinée aux enfants.

Plus rares sont les dessins animés comme *Schrek*, *L'oiseau bleu* et *La Belle et la Bête* où les femmes sont actives. Il faut se demander pourquoi les filles sont plus souvent passives et soumises et pourquoi les garçons sont généralement actifs et cherchent la gloire. Ces qualités sont des constructions sociales. Elles nient les particularités et les caractéristiques individuelles tant pour les unes que pour les autres.

Extensions

Lire la fin surprenante du conte de *La Belle au Bois dormant* dans la version de Charles Perrault : la mère du Prince Charmant est en fait une méchante ogresse…

Comparer le rôle de l'héroïne dans trois versions du conte de Barbe bleue : celles de Perrault et de Grimm (héroïne passive), et celle de Grimm intitulée « Barbe bleue ou l'oiseau Ourdi » (héroïne active).

Lire ou faire lire des versions modernes de ces contes où les rôles sont très différents :

- DUMAS Philippe & MOISSARD Boris 1980 : *Contes à L'envers*, Paris, Éditions L'École des Loisirs.

Buts de l'activité

- **Expliquer des textes**
- **Découvrir un autre état de la langue**
- **Analyser les rôles féminins et masculins dans certains contes de fées**

Tâches des élèves

- Lire et savoir répondre à des questions
- Synthétiser des informations connues
- Déconstruire certaines attitudes stéréotypées

Compléments d'information

Consulter le site du centre de documentation pédagogique français qui offre une multitude de fiches pédagogiques autour de différents thèmes dont « les contes », « féminin/masculin », etc. Il contient en outre une précieuse bibliographie critique de littérature enfantine utile à toute installation de bibliothèque de classe. <http://www.crdp.ac-creteil.fr>

Sur ce même site, on peut télécharger et lire l'article de BRUGEILLES Carole, CROMER Isabelle et CROMER Sylvie : « Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés ou comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre ». Cette étude porte sur 537 albums pour les 0-9 ans qui ont été publiés pour la première fois en France en 1994 : <http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/?comite/fem-masculin.htm>.

Consulter également le site français : <http://www.ducotedesfilles.org>.

- MARTIN GAITE Carmen (1998) : *Le Petit Chaperon rouge à Manhattan*, Paris, Éditions Flammarion, Père Castor.
- DAHL Roald (1998) : *Un conte peut en cacher un autre*, Paris, Éditions Gallimard Jeunesse.

On peut également lire les textes suivants :

ZIPES Jack (1986) : *Les contes de fées et l'art de la subversion*, Lausanne, Éditions Payot.

Selon lui, le conte populaire empreint de mythologie matriarcale devient conte de fées en incluant l'éthique et la morale d'un ordre chrétien à domination masculine. Il est utilisé comme un moyen de présenter et faire adopter des comportements.
Les filles sont essentiellement passives, dévouées, elles se sacrifient, les garçons sont actifs, compétitifs, ils recherchent la richesse et la gloire.

L'Émilie n° 1469, février 2003 : dossier « Une littérature enfantine à en perdre ses repères ! ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur 1613 histoires répertoriées en 1997, 570 héros humains sont représentés contre 324 héroïnes, 225 héros animaux masculins contre 50 héroïnes animales.

DAFFLON NOVELLE Anne (2002) : « La littérature enfantine publiée en 1997. Inventaire des héros et des héroïnes proposés aux enfants », *Revue Suisse de l'éducation* 24 (2), pp. 309-326.

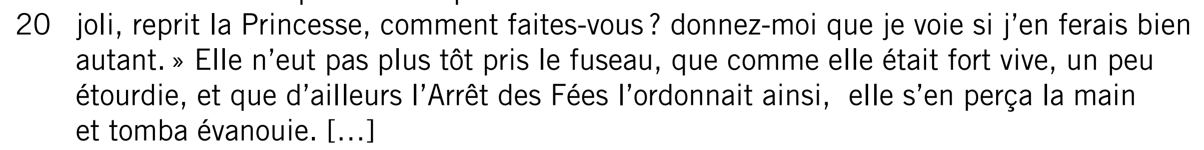
En famille : les contes de fées

Lis les phrases ci-dessous extraites de deux contes de fées de Charles Perrault (1628-1703) et regarde comment y sont décrits les héroïnes et les héros.

La Belle au Bois dormant

Cependant les Fées commencèrent à faire leurs dons à la Princesse. La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle personne du monde, celle d'après qu'elle aurait de l'esprit comme un Ange, la troisième qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait, la quatrième qu'elle danserait parfaitement bien, la cinquième qu'elle chanterait comme un Rossignol, et la sixième qu'elle jouerait de toutes sortes d'instruments dans la dernière perfection. […]

Au bout de quinze ou seize ans, le Roi et la Reine étant allés à une de leurs Maisons de plaisance, il arriva que la jeune Princesse courant un jour dans le château, et montant de chambre en chambre, alla jusqu'au haut d'un donjon dans un petit galetas, où une bonne Vieille était seule à filer sa quenouille. […] «Que faites-vous là, ma bonne femme ? dit la Princesse. – Je file, ma belle enfant, lui répondit la vieille qui ne la connaissait pas. – Ah ! que cela est joli, reprit la Princesse, comment faites-vous ? donnez-moi que je voie si j'en ferais bien autant. » Elle n'eut pas plus tôt pris le fuseau, que comme elle était fort vive, un peu étourdie, et que d'ailleurs l'Arrêt des Fées l'ordonnait ainsi, elle s'en perça la main et tomba évanouie. […]



Au bout de cent ans, le Fils du Roi qui régnait alors, et qui était d'une autre famille que le Princesse endormie, étant allé à la chasse de ce côté-là, demanda ce que c'était que des Tours qu'il voyait au-dessus d'un grand bois fort épais : chacun lui répondit selon qu'il en avait ouï parler. Le Prince se sentit tout de feu ; il crut sans balancer qu'il mettrait fin à une si belle aventure [en réveillant la Princesse] ; et, poussé par l'amour et par la gloire, il résolut de voir sur-le-champ ce qui en était. […] Les ronces et les épines s'écartèrent d'elles-mêmes pour le laisser passer : il marcha vers le Château qu'il voyait au bout d'une grande avenue où il entra, et ce qui le surprit un peu, il vit que personne de ses gens ne l'avait pu suivre, parce que les arbres s'étaient rapprochés dès qu'il avait été passé. Il ne se laissa pas de continuer son chemin : un Prince jeune et amoureux est toujours vaillant.

S'exercer à l'égalité ▶ 5 et 6

En famille : les contes de fées

Le Petit Chaperon Rouge

Il était une fois une petite fille de Village, la plus jolie qu'on eût su voir ; sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cette bonne femme lui fit faire un petit chaperon rouge, qui lui seyait si bien, que partout on l'appelait le Petit chaperon rouge.

Un jour sa mère, ayant cuit et fait des galettes, lui dit : « Va voir comme se porte ta mère-grand, car on m'a dit qu'elle était malade, porte-lui une galette et ce petit pot de beurre. ». Le petit chaperon rouge partit aussitôt pour aller chez sa mère-grand, qui demeurait dans un autre village. En passant dans un bois elle rencontra compère le Loup, qui eut bien envie de la manger ; mais il n'osa, à cause de quelques Bûcherons qui étaient dans la Forêt. Il lui demanda où elle allait : la pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il est dangereux de s'arrêter à écouter un Loup, lui dit : « Je vais voir ma Mère-grand, et lui porter une galette avec un petit pot de beurre que ma mère lui envoie. »

En famille : les contes de fées

1 Quels dons la Princesse reçoit-elle de ses marraines les fées ?

....

....

....

2 Si la Princesse avait été un Prince, quels dons lui auraient été donnés ?

....

....

....

3 Quels sont les adjectifs qui décrivent la Princesse et le Chaperon Rouge ?

....

....

....

4 Peux-tu trouver un adjectif qui décrit la Princesse et le Chaperon Rouge au moment où elles vont avoir des ennuis ?

....

....

....

5 Comment est décrit le Prince ?

....

....

....

En famille : les contes de fées

6 Que fait la Belle au Bois dormant lorsque le malheur la frappe ?

....

7 Et que fait Blanche-Neige dont tu connais sûrement l'histoire ? Et Cendrillon ? Que fait la Belle avec la Bête ?

....

....

....

....

....

8 Dans les contes de fées que tu connais, qui est actif et qui est passif ?

....

....

....

9 Penses-tu que ces rôles peuvent être inversés ?

....

....

....

10 Cite des contes et des histoires où c'est le cas !

....

....

....

S'exercer à l'égalité ▶ 5 et 6

À l'école : quelques pionnières

Démarche

La classe lit les textes afin de pouvoir répondre aux questions.

Les élèves auront peut-être quelques difficultés à trouver certains métiers dans le dictionnaire : thématiser cette difficulté. D'une part, le genre grammatical de référence est le masculin, le métier semble le plus souvent ne s'adresser qu'aux hommes. D'autre part, certains métiers naissent de nouvelles techniques (médiamaticienne) : le dictionnaire ne les inclut que lorsqu'ils sont entrés dans l'usage courant.

Ouvrir le débat avec la dernière question : en créant des groupes de filles et des groupes de garçons pour y répondre, on pourra comparer les réponses.

Conclusion

Bien que tous les métiers soient ouverts aux filles comme aux garçons, certains préjugés demeurent qui restreignent le choix professionnel des unes comme des autres. Chacune et chacun doit pouvoir faire un choix selon ses aspirations personnelles et non en fonction de stéréotypes dictés par la société.

Buts de l'activité

- **Découvrir des métiers**
- **Exprimer une opinion et la défendre**
- **Analyser des stéréotypes liés aux métiers**

Tâches des élèves

- Lire et comprendre des textes oralisés
- Prendre position par oral

Compléments d'information

Deux manifestations visent à faire découvrir une palette de métiers plus large aux élèves : la « Journée des filles » et la « Journée Oser tous les métiers». Elles ont lieu chaque année au mois de novembre : <http://www.journee-des-filles.ch> et les sites des différents bureaux de l'égalité.

Les textes de l'activité sont tirés du projet 16 + <http://www.16plus.ch>. On peut y visionner la présentation orale de chaque jeune fille.

À l'école : quelques pionnières

1

Lis ces extraits dans lesquels des jeunes filles partagent leurs expériences d'apprentissage.

Bonjour, je m'appelle Caroline, j'ai 22 ans, je suis médiamaticienne en 2e année, j'entame ma 3e. C'est une formation sur trois ans, que ce soit à plein temps à l'école ou en apprentissage en entreprise. Médiamaticien, c'est un compromis entre le marketing et l'informatique. J'ai l'occasion de réaliser un journal interne, j'ai l'occasion de réaliser des stands pour des foires, j'ai l'occasion de réaliser un site Internet et de le maintenir à jour, de chercher auprès des gens de quoi alimenter le site. Je dois communiquer avec des gens de la technique, du marketing. Je suis un bon pivot pour gérer des projets. Message aux filles : n'ayez pas peur de vous engager dans un métier tel que celui-ci, il est technique, certes, mais on a besoin de nanas pour la communication et la créativité.

Salut, je m'appelle Erica, je suis scieuse-affûteuse en 3e année. C'est scier des billions, qui sont amenés à la scierie par des camions puis qui sont passés dans la machine pour faire des planches, des carrelets, tout plein de sections qui sont ensuite triés, délimés, empilés pour ensuite être séchés. Après ils sont amenés à la menuiserie-ébénisterie pour faire des plafonds, des meubles, toutes sortes de choses avec le bois qui est une matière superbe. Si une fille a peur de faire un boulot parce que les parents, les copains disent : « Non, ce n'est pas un boulot pour toi, t'es une fille, t'es pas un mec. » Moi, je trouve que si la fille veut faire ce boulot, même si elle n'est pas sûre, elle va faire deux à trois jours de stage ou un mois pour voir si vraiment ça lui plaît. Et qu'elle fonce, faut pas qu'elle regarde après ses copains. Parce que si moi je regarde d'après mes copains, j'aurais peut-être pas fait un boulot que j'aime vraiment. Scieuse, c'est le boulot de ma vie. J'ai trouvé mon boulot pour ma vie, s'il fallait arrêter, ce serait dur.

Bonjour, je m'appelle Lydia, j'habite à Grandcour, c'est dans la région de la Broye. J'ai 18 ans et je fais un apprentissage de menuisière. Ce qui me plaît dans mon métier c'est qu'on peut faire plein de choses à partir d'un simple bout de bois. Si on se promène dans les bois et qu'on trouve un bout de bois, on se dit qu'on pourrait faire une porte, un cadre, une armoire, comme on veut, comme on le sent. Alors, une fois quand on sait bien travailler, on fait ce qu'on a envie. Moi, j'ai fait la terminale, je ne sais pas l'allemand, je ne suis pas très bonne en français, en maths je me débrouille à peu près, je ne suis pas la pro en maths mais on apprend à la suite, y a rien de compliqué si on suit les cours. Les qualités requises : il faut être assez précise quand même, il faut avoir un peu de force, et pas avoir peur de se salir. J'ai appris plusieurs techniques avec des machines que je n'avais jamais vues auparavant, on se débrouille bien une fois qu'on a compris, c'est tout facile.

S'exercer à l'égalité ▶ 5 et 6

À l'école : quelques pionnières

Donc, les filles et les garçons, moi je trouve qu'il n'y a pas de différence à part peut-être un peu la force physique pour soulever quelque chose, mais autrement, il n'y a pas de différence.

Alors, si tu as envie de faire ce métier, que tu hésites, il faut penser que c'est un métier manuel. Si tu aimes faire quelque chose avec les mains, viens ! Tu peux créer quelque chose, tu as un contact avec le bois, moi, j'aime bien, essaie et tu verras !

Bonjour, je m'appelle Sabrina, je suis apprentie mécanicienne automobile. Mon métier consiste à participer à l'entretien et à la réparation des véhicules. Pour ça, il faut d'abord apprendre tous les outils qui nous servent à réparer puis le fonctionnement propre d'une voiture. Alors, on a de l'électronique, de l'électricité, d'abord les bases, puis les choses plus complexes, de la physique, la gravité, etc. On a aussi des cours sur les matières propres d'une voiture, donc, par exemple, on aura des cours sur les compositions des huiles ou les fonctionnements du moteur.

La journée se passe à l'atelier, la plupart du temps j'emploie des outils tels que pinces, tournevis, des clés. Des fois c'est un certain casse-tête quand on trouve pas ce qui cloche mais quand on le trouve enfin, c'est l'immense satisfaction de pouvoir réparer ce qui n'allait pas.

Bonjour, je m'appelle Virginie, je suis apprentie tôlière en carrosserie. Cela consiste à réparer la carrosserie des voitures avec des marteaux et tout un outillage.

Je travaille sur la tôle, le plastique, la fibre. J'utilise des marteaux, des chalumeaux, un poste à souder, mais qui justement marche avec de l'oxygène.

J'ai des cours de dessin technique, la branche sur les matériaux et puis la connaissance des véhicules et également des mathématiques. Ce qui me passionne est le démontage des pare-chocs, le tunning, par exemple, mettre un aileron sur une voiture. Le tunning, c'est rendre une voiture plus belle, comme les personnes le veulent. Si j'avais un conseil à donner aux filles qui veulent faire un métier comme celui-ci ou un autre, c'est de beaucoup réfléchir avant de commencer et puis de faire sa place, montrer aux hommes qu'on est capables. C'est pas tous les jours facile.

Bonjour, je m'appelle Martha, je suis apprentie boulangère-pâtissière, j'ai passé mes examens au mois de juin et j'ai réussi ! C'est une formation de trois ans.

La boulangerie consiste à faire le pain le matin, on commence à deux heures le matin, on pétrit les pâtes, on les laisse reposer, pour qu'elles lèvent bien, ensuite on fait les coupes dessus, c'est-à-dire qu'on découpe les pains, on les enfourne, et on défourne, ensuite on met la marchandise au magasin, le pain est encore chaud, toujours.

Et la pâtisserie consiste à faire des petites tartelettes et autres, des grandes tourtes, des décors, c'est déjà plus fin. Moi ce qui m'a plu dans ce métier, c'est d'être en contact avec les pâtes, l'alimentation et tout ; enfin, j'ai fait des stages et j'ai aimé. Il y a des patrons qui disent : ouais, ouais, les filles c'est pas pour ça ; mon patron n'était pas d'accord de prendre des filles au début et il en a pris une fois. En boulangerie, justement. Et elle avait fini sa formation de pâtissière-confiseuse et elle a fini et elle a voulu faire boulangère, et elle l'a fait. Et il a dit : ah. Et depuis là, il a pris des filles, tout le temps. C'est un beau métier, donc allez-y !

À l'école : quelques pionnières

2 **Cherche dans le dictionnaire le métier des trois premières filles et note la définition qui t'est donnée :**

....

....

....

....

....

....

3 **Remplis le tableau suivant pour mettre en évidence les difficultés et les joies de ces filles.**

	Métier	Difficultés rencontrées	Joies éprouvées
Caroline			
Erica			
Lydia			

À l'école : quelques pionnières

	Métier	Difficultés rencontrées	Joies éprouvées
Lydia			
Sabrina			
Virginie			
Martha			

4 **Trouves-tu justifiées ces réactions négatives par rapport aux femmes ?**

....

....

....

....

....

À l'école : des lois scolaires révélatrices

Démarche

Lire les textes individuellement ou collectivement. Les différents règlements du canton de Vaud peuvent être lus les uns après les autres en fonction des questions :

Question 1 : règlement de 1834 ;

Questions 2 et 3 : règlements de 1834 et 1846, etc.

Répondre aux questions par petits groupes ou individuellement.

Faire une correction collective afin de lancer le débat.

Conclusion

En 1981, lorsque le principe de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes a été inscrit dans la Constitution, il n'a plus été possible de traiter différemment les filles et les garçons. Jusque là, les filles avaient toujours eu un programme spécifique (couture au lieu de travaux manuels, couture au lieu de mathématiques) et un système de notation différent : moins sévère (car elles avaient moins de maths), puis plus sévère (car elles réussissaient mieux). On peut à ce sujet lire la fiche d'histoire 5e-6e intitulée : « À l'école : examen pour les filles, examen pour les garçons ».

Depuis 1981, les femmes et les hommes sont égaux en droits. Sur le plan scolaire, cela signifie que chaque élève a droit à l'égalité de traitement, indépendamment de son appartenance à l'un ou l'autre sexe. L'instruction est un domaine privilégié de cette égalité.

Buts de l'activité

- **Analyser des textes informatifs**
- **Découvrir un aspect de l'histoire de l'école**

Tâches des élèves

- Lire et comprendre des règlements
- Classer des informations
- Répondre à des questions

Compléments d'information

Le site de la commission fédérale pour les questions féminines (<http://www.comfem.ch>) contient une histoire de l'égalité téléchargeable : voir en particulier le chapitre 4 *Formation*.

À l'école : des lois scolaires révélatrices

Loi sur les écoles publiques primaires de 1834

Art. 1er : Dans chaque Commune du Canton, il y a au moins une école publique primaire, où un régent instruit les enfans des deux sexes.

Art. 5 : Lorsqu'une école réunit plus de soixante écoliers, elle doit avoir, outre le régent, un sous-maître, ou bien elle est dédoublée.

[…] Avec l'autorisation du Conseil de l'instruction publique, le dédoublement peut avoir lieu par sexe, et l'instruction peut être donnée aux filles par une maîtresse d'école.

Art. 7 : Dans les communes où il se trouve soixante enfans en âge de recevoir l'instruction primaire publique, il y a, outre l'école mentionnée à l'article 1er, une école spéciale, dans laquelle une maîtresse enseigne aux jeunes filles les ouvrages du sexe et l'économie domestique.

Art. 9 : Les objets d'enseignement communs aux deux sexes, dans les écoles primaires, sont :

1. la religion
2. la lecture
3. l'écriture
4. le dessin linéaire
5. l'orthographe et la grammaire
6. l'arithmétique et la tenue des comptes
7. le chant
8. la géographie élémentaire, avec quelques notions de sphère, et particulièrement la géographie de la Suisse et celle du Canton de Vaud
9. l'histoire de la Suisse et celle du Canton de Vaud
10. des notions élémentaires des sciences naturelles, avec application aux usages ordinaires de la vie
11. des exercices de composition
12. des notions sur les droits et les devoirs du citoyen.

Art. 10 : On enseigne de plus aux garçons les élémens de la géométrie, du toisé et de l'arpentage.

À l'école : des lois scolaires révélatrices

Loi sur l'instruction publique de 1846

Art. 4 : Dans chaque commune du canton il y a au moins une école publique primaire où un régent instruit les enfants des deux sexes.

Art. 10 : Lorsque le nombre d'écoliers ne dépasse pas nonante, il peut, avec l'autorisation du Conseil de l'instruction publique, être suppléé à ce dédoublement par l'établissement d'une école d'hiver seulement, pour l'instruction des plus jeunes enfants des deux sexes ; cette école est dirigée par un régent temporaire ou par une maîtresse d'école.

Art. 12 : Lorsqu'il y a lieu à un dédoublement par sexe, les écoles de filles sont tenues en général par un régent. Cependant des maîtresses d'école peuvent être chargées de l'enseignement élémentaire à donner aux plus jeunes filles ; elles peuvent même être chargées de l'instruction des plus jeunes enfants des deux sexes dans les cas prévus à l'article 10.

Art. 13 : Dans les communes où il se trouve quarante enfants en âge de recevoir l'instruction primaire publique, il y a, outre l'école mentionnée à l'art. 4, une école spéciale, tenue au moins pendant un semestre, dans laquelle une maîtresse enseigne aux jeunes filles les ouvrages du sexe et l'économie domestique.

Loi sur l'instruction publique primaire du 31 janvier 1865

Art. 10 : Dans les communes où il se trouve quarante enfants en âge de recevoir l'instruction primaire publique, il y a, outre [l'école primaire], une école spéciale tenue au moins pendant un semestre, dans laquelle une maîtresse enseigne aux jeunes filles les ouvrages du sexe et de l'économie.
Dans les communes où il y a moins de quarante enfants, il est pourvu autant que possible à ce que les filles reçoivent cet enseignement.

Art. 13 : Les objets d'enseignement dans les écoles publiques primaires sont les suivants :

1. Religion
2. Langue française
3. Écriture
4. Arithmétique
5. Géographie
6. Dessin linéaire
7. Chant
8. Histoire nationale et instruction civique
9. Notions élémentaires de géométrie
10. Notions élémentaires de sciences naturelles
11. Gymnastique élémentaire facultative
12. Pour les filles : ouvrages du sexe, économie domestique.

Art. 14 : Les filles sont dispensées de la géométrie, de l'instruction civique et de la gymnastique.

À l'école : des lois scolaires révélatrices

Loi du 9 mai 1889 sur l'instruction publique primaire

Art. 15 : L'enseignement obligatoire dans les écoles publiques primaires porte sur les objets suivants :

- Langue française
- Arithmétique et métrage
- Géographie
- Histoire
- Instruction civique
- Écriture
- Dessin
- Chant
- Gymnastique
- Travaux manuels
- Notions élémentaires des sciences naturelles avec application aux usages ordinaires de la vie.

Art. 16 : Les filles peuvent être dispensées de l'instruction civique.
Elles reçoivent des leçons d'économie domestique et d'hygiène.

1 **Comment sont orthographiés en 1834 les mots suivants :**

- enfants (Art. 1er) : ....

- éléments (Art. 10) : ....

Comment sont-ils écrit en 1846 ?

....

Connais-tu d'autres mots qui ont changé ou sont en train de changer d'orthographe ?

....

....

....

....

À l'école : des lois scolaires révélatrices

2 **Lis les règlements de 1834 et de 1846.**

En 1834, une maîtresse pouvait-elle enseigner aux garçons ? ....

Et un maître pouvait-il enseigner aux filles ? ....

Et en 1846 ? ....

Pourquoi à ton avis ? ....

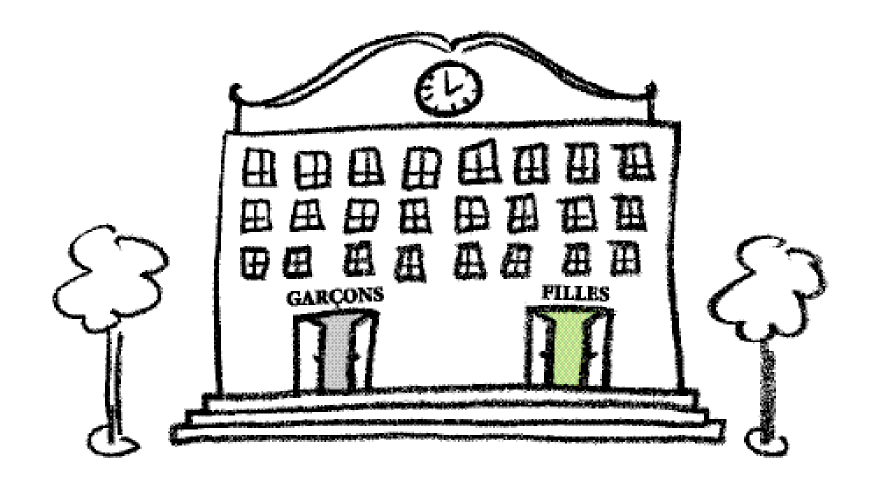
....

....

3 **L'école était-elle obligatoire pour les filles et les garçons en 1834 ?** ....

Et en 1734, penses-tu qu'elle l'était aussi ? ....

Et en 1934 ? ....



À l'école : des lois scolaires révélatrices

4 **Dans le tableau suivant, note les différences entre les enseignements donnés aux filles et aux garçons : qui fait quoi en plus ?**

	Filles	Garçons
1834		
1846		
1865		
1889		

5 **Qui a un programme plus chargé ? Que penses-tu de ces différences ?**

....

....

....

....

....

....

À l'école : des lois scolaires révélatrices

6 **Observe ces deux autres lois scolaires : celle de 1908 (Loi sur l'enseignement secondaire, de 10 à 16 ans) et celle de 1984 (Loi sur l'enseignement obligatoire, de 6 à 16 ans).**

1908	1984
Pour les filles : Art. 9 Les Écoles supérieures ont pour but de donner aux jeunes filles une culture générale qui les prépare à leur vocation dans la famille et la société et qui puisse servir de base à des études spéciales. Pour les garçons : Art. 21 Le collège scientifique a pour but de donner aux élèves une culture générale et de les préparer aux carrières industrielles et aux études scientifiques. Art. 45 L'École de commerce prépare les élèves à la carrière commerciale et aux études supérieures.	Art. 3 Buts de l'école 1) L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative. 2) Plus particulièrement, elle vise à faire acquérir à l'enfant des connaissances, des techniques et des méthodes, à développer ses facultés intellectuelles, manuelles et créatrices, à exercer ses aptitudes physiques, à former son jugement et sa personnalité, à lui permettre, par la connaissance de lui-même et du monde qui l'entoure, de trouver sa place dans la société.

Quels changements peux-tu relever ?

....

....

....

....

....

....

....

Les métiers : l'organigramme de mon école

Démarche

Au préalable, l'enseignant-e se sera procuré la liste des personnes actives dans l'établissement scolaire.

La fiche de l'organigramme simplifié de l'école est distribuée.

La classe la complète individuellement ou par groupes de deux.

Lancer une discussion :

- Si une de ces personnes quitte son emploi, peut-elle être indifféremment remplacée par une femme ou un homme ?
- Est-il possible de remplacer un homme par une femme ou une femme par un homme ? Est-ce souhaitable ?
- Qu'est-ce que la *mixité*, la *parité* ?
- Dans quels types de postes les femmes sont-elles les plus nombreuses ? Dans quels types de postes les hommes sont-ils les plus nombreux ? Pourquoi à votre avis ?

Conclusion

La mixité, voire la parité, à tous les niveaux d'organisations sociales, économiques et politiques, est un objectif vers lequel notre société doit tendre : elle correspond à la proportion des hommes et des femmes dans la population.

« En général, les femmes occupent des positions moins élevées que les hommes : elles sont bien plus nombreuses à travailler comme salariées sans fonction dirigeante. Les hommes travaillent bien plus souvent comme indépendants ou comme salariés membres de la direction ou exerçant une fonction dirigeante. Cette inégalité persiste même lorsque hommes et femmes ont un niveau de formation égal. Ceci s'explique probablement par les responsabilités domestiques et familiales de ces dernières : ces responsabilités limitent leur marge de manœuvre et la possibilité d'accumuler une expérience professionnelle suffisante » (*Vers l'égalité,* 2004, OFS, téléchargeable sur internet à l'Office fédéral de la statistique : <http://www.statistique.admin.ch>).

Buts de l'activité

- **Construire un discours oral**
- **Découvrir des métiers liés à l'école**
- **Discuter de l'accessibilité des métiers**

Tâches des élèves

- Compléter l'organigramme de l'école
- Discuter et argumenter

Compléments d'information

Mixité : co-présence de femmes et d'hommes dans une activité, une situation.

Parité : nombre égal de femmes et d'hommes dans un domaine déterminé (50% de femmes et 50% d'hommes).

Quota : pourcentage minimal de chaque sexe défini dans un domaine déterminé (en général, le minimum est défini entre 30 et 40%).

Égalité : de droits, de responsabilités. Les possibilités de chaque être humain sont identiques quelque soit son sexe.

Les métiers : l'organigramme de mon école

Exécutif communal

Commission scolaire

Conseil de direction

Enseignement

Enseignantes

Enseignants

Responsables ciné-club, théâtre, cours facultatifs, etc.

Service médico-social

Médiation

Infirmerie

Psychologue

Logopédie

Intendance

Secrétariat

Économat

Conciergerie

Les métiers : témoignages

Démarche

Au préalable, inviter une personne de la région exerçant un métier traditionnellement attribué à l'autre sexe (par exemple : une directrice de banque, un secrétaire, une mécanicienne, un enseignant de l'école enfantine, une ingénieure, etc.). S'adresser éventuellement à l'orientation scolaire et professionnelle de sa région pour trouver des personnes à inviter.

1. Avant la visite :
Les élèves préparent en groupes des questions à poser à la personne invitée, puis chaque groupe présente ses questions à l'ensemble de la classe qui décide quelles sont les questions qui seront posées (30 minutes).

2. La visite :
La personne invitée présente le métier qu'elle exerce en racontant par exemple sa journée de travail habituelle (15 minutes).

Les élèves posent leurs questions à l'invité-e (30 minutes).

3. Juste après la visite :
L'enseignant-e ouvre la discussion : tous les métiers sont-ils accessibles aux femmes comme aux hommes ? Donner des exemples tels que *éducateur de la petite enfance, pompière, homme de ménage*, etc. Le choix professionnel doit se faire en fonction de ses aptitudes et de ses goûts, et non selon son sexe (30 minutes).

4. Après la visite :
Les élèves rédigent une lettre de remerciements à la personne invitée en lui disant ce que la visite leur a appris (45 minutes).

Conclusion

Tous les métiers sont désormais ouverts aux femmes comme aux hommes mais nos parents, nos grands-parents n'ont pas toujours eu les mêmes possibilités de choix que nous. Il a fallu à certain-e-s du courage pour être l'une des rares personnes à exercer un métier traditionnellement associé à l'autre sexe. Aujourd'hui encore, il faut beaucoup de détermination pour choisir un métier habituellement associé à l'autre sexe.

Buts de l'activité

- **Concevoir un genre de texte particulier : l'interview**
- **Construire un texte écrit adapté aux conventions des situations de communication**

Tâches des élèves

- Préparer des questions
- Écouter un témoignage et poser des questions
- Participer à une discussion
- Rédiger une lettre

Compléments d'information

Exemples de questions à poser à la personne invitée :

- Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?
- Qui vous a aidé-e, soutenu-e dans votre choix ?
- Qu'ont pensé vos ami-e-s, votre famille, vos professeur-e-s, votre conseiller ou conseillère d'orientation de votre choix ?
- Comment en êtes-vous venu-e à exercer ce métier ?
- Quelles ont été, au début, les réactions de vos collègues de travail ?
- Quels sont les obstacles et les encouragements que vous avez rencontrés ?
- Quelles sont les joies que vous procure votre travail ?
- Quels conseils donneriez-vous aux filles ou aux garçons qui veulent faire ce genre de travail ?

La politique : Olympe de Gouges

Démarche

Au vu de la difficulté du texte, l'enseignant-e choisit le mode de travail : collectif, par groupes ou individuel. Le travail collectif est celui qui permet le plus d'ouvrir la discussion.

Conclusion

Le principe de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est inscrit dans la plupart des constitutions de pays démocratiques. En Suisse, ce principe a été formellement introduit en 1981 dans la Constitution. Jusque là, les femmes n'étaient juridiquement pas majeures.

Aujourd'hui toute forme d'inégalité entre les femmes et les hommes, inégalité de salaire, de formation, etc., est sanctionnable par la loi.

Buts de l'activité

- **Analyser un texte**
- **Découvrir un personnage historique**
- **Développer un langage égalitaire**

Tâches des élèves

- Lire et organiser la lecture d'un texte
- Chercher des mots dans un dictionnaire
- Tirer des conclusions

Compléments d'information

MOUSSET Sophie (2003) : *Olympe de Gouges et les droits de la femme*, Paris, Éditions du Félin.

Ce livre de 135 pages raconte la vie d'Olympe de Gouges, ses combats, son attachement à la démocratie. Voir en particulier une analyse commentée de sa déclaration des Droits de la femme en regard de la déclaration des Droits de l'homme, pp. 84-102.

La politique : Olympe de Gouges

En 1748, une petite fille naît dans la région de Montauban dans le sud-ouest de la France. Elle s'appelle Marie Gouze. Sa mère, Anne Olympe Mouisset, est servante, et son père, Pierre Gouze, boucher. Mais Marie est en fait le fruit d'une liaison extraconjugale avec un noble, Jean-Jacques Lefranc de Pompignan : personne ne l'ignore puisque ce dernier propose même d'élever et d'éduquer la petite Marie, ce que sa mère refuse. À seize ans, Marie Gouze est forcée à épouser un homme beaucoup plus âgé qu'elle, Louis Yves Aubrey, aubergiste de son métier. Un an plus tard, juste après la naissance de leur fils, son mari meurt.

Marie refuse alors d'utiliser le nom de « Veuve Aubrey » comme le veut la coutume de l'époque. Elle décide de se créer un autre nom : Olympe de Gouges.

Elle ne veut pas se remarier malgré l'insistance et la pression de sa famille pour laquelle il est inconcevable qu'une jeune femme, surtout aussi belle, reste seule. Elle quitte la province pour aller à Paris. Olympe de Gouges clame alors qu'elle est la fille du marquis Lefranc, réputé pour être un homme de lettres.

À 36 ans, cette femme décidée se met à écrire, abondamment : des romans, des pièces de théâtre, mais aussi et surtout, des textes politiques. Ainsi ce pamphlet intitulé *Lettre au Peuple, un projet d'une caisse patriotique par une citoyenne,* où elle propose un impôt plus juste socialement, un impôt «volontaire» : chaque personne le verserait en fonction de ce qu'elle peut. Elle rédige des *Remarques patriotiques*, vaste programme de réformes sociales qui a pour but la suppression de la vie de la cour et des abus de la noblesse. Elle continue à écrire pour essayer d'obtenir des changements sociaux tels que l'abolition des privilèges, de l'esclavage, etc., allant jusqu'à demander au Roi d'abdiquer.

Olympe de Gouges croit fondamentalement en la démocratie. Elle réclame le droit de vote pour toutes et tous. En tant que femme, elle revendique les mêmes droits que les hommes. Olympe de Gouges refuse d'être reléguée à des rôles inférieurs, de dépendre d'un père puis d'un mari. À cette époque, une femme doit absolument obéir à son mari et ne peut rien faire sans son autorisation.

Elle est considérée comme irresponsable et reste mineure toute sa vie. Olympe de Gouges exige l'éducation des filles, l'arrêt des mariages imposés et des vœux forcés, le divorce, la légitimation des enfants né-e-s hors mariage. Elle demande des hôpitaux pour que les femmes enceintes puissent accoucher dans des conditions d'hygiène adéquates.

La politique : Olympe de Gouges

Les droits des femmes deviennent sa préoccupation principale : elle écrit parallèlement à la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* une *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne*, qu'elle dédie à la Reine (1791). Elle y revendique l'égalité des femmes, leurs droits de citoyennes : Art. 1. « La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. » Convaincue de la démocratie, elle propose d'assurer la défense de Louis XVI, roi déchu, à son procès, s'oppose sans concession à la peine de mort, prône la non-violence.

Si Olympe de Gouges a eu quelques succès en politique – on la reconnaît comme une des voix les plus courageuses de la Révolution, elle sait parler en public –, elle n'a pas, de son vivant, trouvé d'écho à ses projets liés à la cause des femmes.

Elle est finalement guillotinée en 1793, pour ses idées sur le gouvernement et sur la centralisation du pouvoir mais aussi pour ses idées sur l'égalité des sexes qui dérangeaient tout le monde.

Un journal de l'époque, *L'Avis aux Républicains*, commente cet événement : «Olympe de Gouges, née avec une imagination exaltée, prit son délire pour une inspiration de la nature. Elle commença par déraisonner, et finit par adopter le projet des perfides qui voulaient diviser la France ; elle voulut être homme d'État, et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe».



La politique : Olympe de Gouges

1 **Cherche dans le dictionnaire les définitions des mots suivants.**
Attention : certains mots peuvent avoir plusieurs sens. Choisis celui qui convient.

- pamphlet (ligne 16) : ....

....

- privilège (ligne 22) : ....

....

- démocratie (ligne 24) : ....

....

- mineure (ligne 29) : ....

....

- vœux (ligne 30) : ....

....

- droits (ligne 33) : ....

....

- déchu (ligne 38) : ....

....

- centralisation (ligne 44) : ....

....

Et Olympe de Gouges, comment est-elle présentée ? ....

....

....

....

La politique : Olympe de Gouges

2 **Pourquoi Olympe de Gouges refuse-t-elle de porter le nom de « Veuve Aubrey » ?**

....

....

....

3 **Pourquoi Olympe de Gouges se forge-t-elle un nouveau nom ?**
Donne deux raisons :

....

....

....

4 **Olympe de Gouges veut une société égalitaire où chaque personne a les mêmes droits. Cite trois de ses revendications qui le démontrent :**

....

....

....

5 **Sais-tu ce qu'est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?**
Explique-le en quelques mots :

....

....

6 **D'après toi, qui est cet «Homme» qui déclare ses droits ?**
Énumère toutes les personnes qui pourraient le faire.

....

....

La politique : Olympe de Gouges

7 **Pourquoi Olympe de Gouges a-t-elle voulu écrire une Déclaration des Droits de la Femme ?**

....

....

8 **Compare les articles suivants. Dans la colonne de gauche, tu peux lire des extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : elle a été écrite en 1789. Le texte de droite date de 1791 : c'est la Déclaration d'Olympe de Gouges.**

Article premier Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.	Article premier La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.
Article II Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.	Article II Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.
Article III Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation ; nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.	Article III Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme ; nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Quelles sont les différences entre ces deux versions ? Souligne-les. Peux-tu les expliquer ?

....

....

....

....

....

La politique : Olympe de Gouges

9 **Certaines institutions préfèrent utiliser d'autres termes que les Droits de l'Homme. Imagine lesquels :**

Les Droits ....

....

....

....

....

....

....

....

10 **Trouve dans l'article du journal de 1793 (ll. 46-51) la phrase qui dit qu'Olympe de Gouges a été punie d'avoir voulu être l'égale des hommes.**

....

....

....

11 **Connais-tu d'autres grandes figures historiques ? Cite cinq noms de femmes.**

....

....

....

....

....

Le langage : féminin-masculin

Démarche

Les élèves complètent le tableau et essaient de donner les règles de formation du féminin.

L'enseignant-e corrige avec la classe. Au cas où des critères esthétiques (« ce n'est pas beau au féminin ») interviendraient, lancer le débat : pourquoi refuser de féminiser ? Si certains mots paraissent étranges, c'est qu'ils sont toujours utilisés au masculin : l'oreille doit s'habituer à ces formes au féminin.

La classe peut continuer le débat avec les questions n°s 4, 5 ou 6.

Dans cette perspective, les élèves peuvent aussi demander à leurs parents et grands-parents de répondre à ces questions pour mesurer une certaine évolution.

Conclusion

Il est important que les femmes apparaissent dans la langue, qu'elles soient rendues visibles dans toutes les situations. C'est encourager l'égalité en montrant que les femmes comme les hommes peuvent exercer tous les métiers, toutes les fonctions.

Dans sa pratique, l'enseignant-e peut systématiquement compléter le vocabulaire en donnant le féminin.

Buts de l'activité

- **Étudier le fonctionnement de la langue**
- **Découvrir l'histoire de la langue française**
- **Analyser certains stéréotypes liés au genre.**

Tâches des élèves

- Travailler les terminaisons du féminin et du masculin
- Prendre conscience de certains stéréotypes

Compléments d'information

Lire le guide de MOREAU Thérèse (2001) : *Écrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épicène* (disponible sur le site internet des bureaux romands de l'égalité).

MOREAU Thérèse (1999) : *Nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions des titres et des fonctions*, Genève, Métropolis (1re éd. 1991).

YAGUELLO Marina (1989) : *Le Sexe des mots*, Paris, Points Seuil.

Pour répondre à la question 5, s'inspirer de l'article *Cuisinier* de M. Yaguello : « Les cuisinières ne sont pas les égales des cuisiniers car elles ne sont jamais des chefs. L'art culinaire est l'apanage des hommes. Lorsqu'une cuisinière est vraiment très bonne, on a presque envie de dire que c'est un grand cuisinier ». Aujourd'hui ce commentaire est-il dépassé ?

Corrigé

Acteur, *actrice*

Assistant, *assistante*

Auteur, *autrice* ou *auteure*

Avocat, *avocate*

Berger, *bergère*

Boulanger, *boulangère*

Candidat, *candidate*

Chanteur, *chanteuse*

Chauffeur, *chauffeuse*

Chef, *cheffe*

Cinéaste, *cinéaste*

Citoyen, *citoyenne*

Collégien, *collégienne*

Colonel, *colonelle*

Commandant, *commandante*

Compagnon, *compagne* ou *compagnonne* (deux sens)

Contremaître, *contremaître ou contremaîtresse*

Directeur, *directrice*

Écolier, *écolière*

Écrivain, *écrivaine*

Électeur, *électrice*

Employeur, *employeuse*

Entraîneur, *entraîneuse*

Époux, *épouse*

Examinateur, *examinatrice*

Fleuriste, *fleuriste*

Footballeur, *footballeuse*

Héritier, *héritière*

Ingénieur, *ingénieure*

Instituteur, *institutrice*

Locataire, *locataire*

Mannequin, *une mannequin*

Médecin, *une médecin*

Observateur, *observatrice*

Orateur, *oratrice*

Passant, *passante*

Pasteur, *pasteure ou pastoresse*

Professeur, *professeure*

Promeneur, *promeneuse*

Rapporteur, *rapporteuse*

Successeur, *successeuse*

Témoin, *une témoin*

Utilisateur, *utilisatrice*

Corrigé des constats

Les mots masculins se terminant par *-teur* passent à *-trice* au féminin.

Les mots masculins se terminant par *-eur* passent à *-euse* au féminin lorsque la racine remonte à un verbe.

Les mots masculins se terminant par *-eur* passent à *-eure* au féminin lorsque la racine remonte à un substantif.

Les mots masculins se terminant en *-en*, *-on*, *-at*, *-el* prennent au féminin un *e* final avec dédoublement éventuel de la consonne qui précède.

Les mots masculins se terminant par *-er* prennent un accent grave au féminin plus un *e* final.

Lorsque les dénominations restent invariables, le déterminant seul devenant féminin, on dit qu'elles sont *épicènes*.

(Tiré du guide de MOREAU Thérèse 2001 cité dans les compléments d'information)

Le langage : féminin-masculin

1 Mets les mots suivants au féminin :

Acteur ....
Assistant ....
Auteur ....
Avocat ....
Berger ....
Boulanger ....
Candidat ....
Chanteur ....
Chauffeur ....
Chef ....
Cinéaste ....
Citoyen ....
Collégien ....
Colonel ....
Commandant ....
Compagnon ....
Contremaître ....
Directeur ....
Écolier ....
Écrivain ....
Électeur ....
Employeur ....
Entraîneur ....
Époux ....
Examinateur ....
Fleuriste ....
Footballeur ....
Héritier ....
Ingénieur ....
Instituteur ....
Locataire ....
Mannequin ....
Médecin ....
Observateur ....
Orateur ....

Le langage : féminin-masculin

Passant ....

Pasteur ....

Professeur ....

Promeneur ....

Rapporteur ....

Successeur ....

Témoin ....

Utilisateur ....

2 **Complète à l'aide des exemples du tableau ces quelques règles de formation du féminin :**

Constats

Les mots masculins se terminant par *-teur* passent à ....

au féminin. Ex : ....

Les mots masculins se terminant par *-eur* passent à ....

au féminin lorsque la racine remonte à un verbe.

Ex : ....

Les mots masculins se terminant par *-eur* passent à ....

au féminin lorsque la racine remonte à un substantif.

Ex : ....

Les mots masculins se terminant en - .... , - .... , - .... , - ....-,

prennent au féminin un *e* final avec dédoublement éventuel de la consonne

qui précède. Ex : ....

Les mots masculins se terminant par - .... prennent un accent grave

au féminin. Ex : ....

Lorsque les dénominations restent invariables, le déterminant seul devenant

féminin, on dit qu'elles sont ....

Le langage : féminin-masculin

3 **Pourquoi à ton avis n'y a-t-il pas eu pendant longtemps d'équivalent féminin à un mot comme footballeur ?**

....

....

....

....

4 **Autrefois, *colonelle, commandante* ou *ambassadrice* désignaient la femme du colonel, du commandant ou de l'ambassadeur. Les femmes ne pouvaient donc pas avoir le grade de commandante ou être ambassadrice.**
Est-ce toujours le cas aujourd'hui ?

....

....

....

5 **Qui est pour toi la personne la plus compétente : la cuisinière ou le cuisinier ? Pourquoi ?**

....

....

....

6 **À ton avis, est-il important d'utiliser la forme du féminin pour les femmes et celle du masculin pour les hommes ?**

....

....

....

Les médias : les femmes et les hommes dans la publicité

Démarche

Demander à chaque élève d'apporter un à trois magazines.

Amener quelques magazines un peu moins connus peut-être, comme des magazines professionnels, etc.

Diviser la classe en groupes mixtes ou non mixtes.

Répartir les magazines entre les groupes et distribuer la fiche.

1. Analyser collectivement les magazines en répondant aux questions suivantes :
   - À qui est-il destiné (enfants, adolescent-e-s, adultes) ?
   - Quel est son contenu : spécialisé ou généraliste ?
   - Quel est son ton dominant : sérieux ou divertissant ?
   - Contient-il beaucoup de publicités ?

   On mettra l'accent sur les publicités couvrant au minimum une moitié de page. Prendre une ou deux publicités et remplir la grille collectivement selon la fiche ci-après, afin de bien l'expliquer à la classe.

2. Chaque groupe choisit ensuite un magazine et procède à l'analyse de quelques publicités selon la grille d'analyse.
   Les typologies de la presse peuvent varier en fonction du critère retenu et de la finesse visée. Les trois principaux critères sont en général: la périodicité, le champ thématique et la cible, ces deux derniers critères étant souvent fortement liés.

3. La catégorisation n'est pas toujours facile à opérer et peut déboucher sur des discussions intéressantes. Un même journal peut être catégorisé dans plusieurs rubriques.

4. Mise en commun finale.

Buts de l'activité

- **Classer des magazines**
- **Appliquer une grille d'analyse**
- **Argumenter oralement**
- **Déconstruire certains stéréotypes diffusés par les médias**

Tâches des élèves

- Classer les différents magazines selon des critères précis
- Analyser le contenu publicitaire d'un journal au moyen d'une grille d'analyse
- Comprendre les effets produits par le texte et les images
- Présenter oralement une opinion

Compléments d'information

Quotidien d'information générale :

- sérieux (Ex. *Le Temps*)
- à sensation (Ex. *Le Matin*)

Magazine (hebdomadaire, mensuel, semestriel, etc.) :

- Actualités (Ex. *L'Hebdo*)
- Spécialisé (automobile, économie, informatique, jardin, sport, TV, etc.) (Ex. *Bilan*)
- Professionnel (Ex. *L'Éducateur*)
- Famille (Ex. *L'Illustré*)
- Féminin (Ex. *Edelweiss*)
- Masculin (Ex. *Type*)
- Jeunes (Ex. *OK Podium*)

Conclusion

Les publicités reflètent et renforcent la place que notre société assigne aux femmes et aux hommes. Or, celles-ci ignorent presque totalement de nombreuses catégories : les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes d'origine africaine, asiatique, etc. En outre, elles tendent à présenter de façon stéréotypique les femmes comme les hommes d'ailleurs.

Rappelons que le **stéréotype** peut être défini comme une tendance à la standardisation, comme l'élimination des qualités individuelles et des différences. C'est dans la mesure où le stéréotype est d'une généralisation abusive et d'une simplification outrancière qu'il peut être considéré comme un phénomène négatif qui apporte une distorsion à la réalité ; il est erroné dans la mesure où il attribue, sans aucun fondement scientifique, des caractéristiques attribuées à une ethnie, à un sexe ou à un groupe professionnel, en invoquant une pseudo-différence « naturelle ».

Compléments d'information

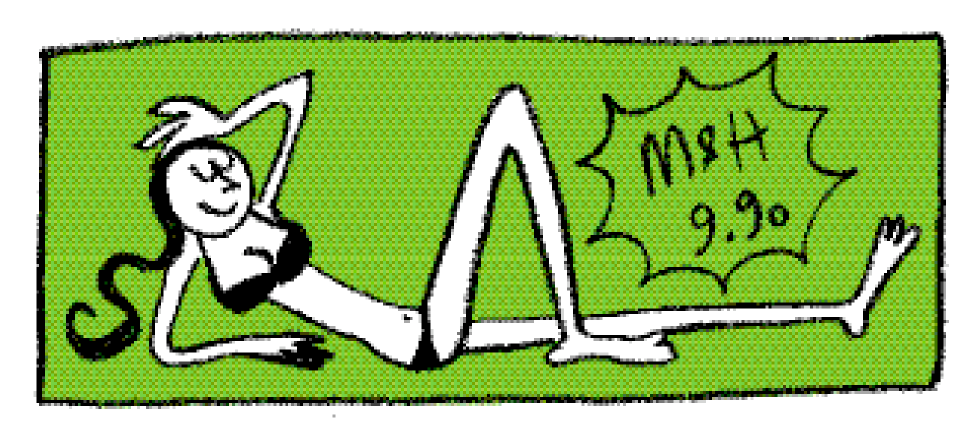
« La force de la pub est qu'elle s'attaque à notre inconscient, s'infiltre dans notre cerveau pour que nous gardions en mémoire la marque Duschmoll.

Mais plus que le nom de la société, ce sont les arguments publicitaires qui imprègnent notre esprit sans cesse assailli. Dans le cas du sexisme, abondamment utilisé, l'effet exercé sur ceux qui la reçoivent n'est pas superficiel. En plus d'imposer un modèle esthétique de la féminité, les connotations sexuelles récurrentes font du corps des femmes un objet de jouissance, et modèlent le regard des passant-e-s. Les hommes sont influencés dans leur désir et les femmes dans leur être. Les premiers calquent leur érotisme sur les archétypes qui les entourent et tendent à reproduire les comportements sexistes ainsi banalisés. Pour les jeunes et moins jeunes femmes, vouloir ressembler aux mannequins est devenu une condition *sine qua non* d'une existence dite «normale». Parmi les conséquences les plus graves de ce phénomène, généré aussi par l'industrie de la beauté, on trouve les complexes physiques et les troubles du comportement alimentaire, notamment l'anorexie, une maladie en constante augmentation.

La dangerosité de la pub vient du fait qu'elle nous agresse partout : dans la rue, sur les routes, dans la presse, à la radio, à la télé, dans les transports…» (Collectif Contre le Publisexisme, France)

<http://ccp.samizdat.net>

Les médias : les femmes et les hommes dans la publicité





1 Grille de lecture

Titre du magazine où a paru la publicité : ....

Date : ....

Quotidien d'information générale

- ☐ sérieux
- ☐ à sensation

Magazine (hebdomadaire, mensuel, semestriel, etc.)

- ☐ Actualités
- ☐ Spécialisé (automobile, économie, informatique, jardin, sport, TV, etc.)
- ☐ Professionnel
- ☐ Famille
- ☐ Féminin
- ☐ Masculin
- ☐ Jeunes
- ☐ Autre

Les médias : les femmes et les hommes dans la publicité

Catégorie de l'objet considéré (souligner la catégorie la plus pertinente)

Produit de ménage ou de nettoyage - Santé et beauté - Produit alimentaire

Véhicule - Habillement - Bijoux

Produit technique *(ordinateur, photo, etc.)*

Services *(banque, hôtellerie, formation,divertissement, formation, etc.)*

Autre ....

Personnage(s) mis en scène	☐ femme ☐ mixte	☐ homme ☐ autre
Âge apparent	☐ enfant ☐ jeune adulte ☐ adulte	☐ adolescent-e ☐ personne âgée
Personne souriante	☐ oui	☐ non
Habillement « sexy »	☐ oui	☐ non
Attitude corporelle naturelle	☐ oui	☐ non
Décor	☐ intérieur	☐ extérieur
Situation mise en scène	☐ professionnelle ☐ familiale ☐ loisirs	☐ ménagère ☐ autre
Publicité plaisante	☐ oui	☐ non

Les médias : les femmes et les hommes dans la publicité

2 **Sur la base de ces résultats, prépare-toi à débattre par oral de ce sujet en réfléchissant aux questions suivantes :**

- L'image que donne la publicité des femmes et des hommes est-elle proche de la réalité ?
- Toutes les personnes apparaissent-elles dans les publicités ?
- Certaines personnes sont-elles plus souvent représentées que d'autres ?
- Les femmes sont-elles aussi souvent représentées que les hommes ?
- Les hommes ont-ils le même type d'habillement que les femmes ?
- Les femmes excercent-elles le même type d'activité que les hommes ?
- Les hommes font-ils de la publicité pour les mêmes produits que les femmes ?